

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022 À 16 H 00

-----  
**Rapport N° 38**  
**SOUTIEN À LA VIE ÉTUDIANTE ET UNIVERSITAIRE**  
-----

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le vingt sept septembre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 septembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

**Préside la séance** : Olivier BIANCHI, Maire

**Secrétaire** : Wendy LAFAYE

**Conseiller(e)s présent(e)s :**

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :**

Cécile AUDET pouvoir à Charles-André DUBREUIL, Odile VIGNAL pouvoir à Marion BARRAUD, Estelle BRUANT pouvoir à Anne-Laure STANISLAS, Alparslan COSKUN pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE

**Conseiller(e)s excusé(e)s :**

Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI

-----  
*M. Diego LANDIVAR étant absent, le pouvoir donné par Mme Marianne MAXIMI n'a pu être pris en compte.*

*M. Jean-Pierre BRENAS arrive après le vote de la question n°1.*

*M. Jérôme AUSLENDER arrive pendant le diaporama de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Grégory BERNARD).*  
-----

---

**Rapport N° 38**  
**SOUTIEN À LA VIE ÉTUDIANTE ET UNIVERSITAIRE**

---

Dans le cadre du soutien à la vie étudiante et universitaire, la Ville met en place chaque année un dispositif de soutien aux projets des associations étudiantes auquel les associations peuvent prétendre directement par une demande et un dépôt de dossier ou en déposant un dossier de demande de subvention commun dans le cadre du Fonds de Solidarité au Développement des Initiatives Étudiantes avec l'Université Clermont Auvergne (FSDIE) et le CROUS Clermont Auvergne.

**DOCT'AUVERGNE :**

Doct'Auvergne est une association créée en 2013, par des doctorants des deux universités clermontoises de l'époque. Son objectif est de contribuer à l'amélioration de la situation des jeunes chercheurs et de valoriser le diplôme du doctorat. Son action se décline en trois axes : solidarité, décroisement et insertion.

Elle regroupe à ce jour plus du ¼ de l'ensemble des doctorants clermontois (près de 300 membres). L'association est membre de la Confédération des Jeunes Chercheurs ainsi que du réseau Eurodoc.

Projet : 15 955 €  
Participation du FSDIE : 3 000 €  
Participation du CROUS : 900 €  
Subvention sollicitée : 3 000 €  
Subvention proposée : 3 000 €  
(Subvention 2021 : 3 000 €)

**WORLDTOP ESN CLERMONT :**

L'association WorldTop ESN a été créée en janvier 2005. Son but est de contribuer à rendre l'écosystème clermontois propice à une bonne intégration des étudiants étrangers. Elle revendique 800 adhérents et fonctionne grâce à l'investissement de 30 bénévoles et 20 familles clermontoises qui l'accompagnent.

L'association WorldTop ESN organise ainsi une vingtaine de manifestations par an qui regroupent à chaque fois 60 à 180 étudiants. Cette année l'association WorldTop ESN Clermont sollicite également le soutien de la Ville de Clermont-Ferrand pour la mise en place du séminaire national du réseau ESN France en octobre 2022.

Cette association est un acteur majeur de la vie étudiante clermontoise, sur laquelle la Ville de Clermont-Ferrand s'appuie pour l'organisation de la Nuit des Étudiants du Monde dans le cadre de Clermont Fête Ses Étudiants.

L'augmentation du montant de la subvention proposée s'appuie sur deux points principaux qui représentent 500 € chacun:

- WorldTop ESN Clermont organise cette année l'Assemblée Générale ESN à Clermont-Ferrand ;
- Dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'accueil des étudiants étrangers, Il a été proposé aux administrateurs de l'association de développer leur réseau de familles d'accueil sur le modèle de ce qui se fait sur Montpellier.

L'association dispose également d'une mise à disposition de locaux associatifs par la Ville (au sein du Centre d'Information Europe Direct – CIED).

Projet : 18 405 €  
 Participation du FSDIE : 4 000 €  
 Participation du CROUS : 1 000 €  
 Subvention sollicitée : 4 000 €  
 Subvention proposée : 4 000 €  
 (Subvention 2021 : 3 000 €)

**ASSOCIATION SENEGALAISE DE CLERMONT-FERRAND :**

L'association sénégalaise de Clermont-Ferrand compte 200 membres dont 180 étudiants issus en majorité de l'Université Clermont Auvergne (UCA). Le but de cette association est de promouvoir la solidarité et la fraternité entre les différentes composantes de la communauté sénégalaise de Clermont-Ferrand.

L'association organise chaque année une ou deux rencontres afin de permettre une meilleure intégration des Sénégalais dans le tissu étudiant et social de Clermont-Ferrand mais aussi de promouvoir la culture sénégalaise sous toutes ses formes.

Cette année la journée d'intégration se déroulera le 22 octobre 2022 à la Salle Poly (réservation en cours) mise à disposition par la Ville.

Projet : 3 175 €  
 Participation du FSDIE : 1 250 €  
 Participation du CROUS : 525 €  
 Subvention sollicitée : 600 €  
 Subvention proposée : 600 €

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- d'approuver l'ensemble de ces demandes pour un montant total de 7 600 €
- d'autoriser les versements.

<b>TOTAL VOTANTS :</b>	<b>53</b>	=	49 Conseillers Présents	+	4 Représentés	-	0 Non participation
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :</b>	<b>53</b>	=	<b>Pour : 53</b>	+	<b>Contre : 0</b>		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,  
 Pour le Maire et par délégation,  
 L'Adjoint délégué



Jérôme AUSLENDER